

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 30 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi trente mars à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : 24 mars 2026	<b>Présents :</b> Mesdames, Messieurs, AUBRY Céline, BLIN Stéphane, BONNAFOUS Catherine, BROSSAULT Pascal, CAÏTUCOLI Christiane, CLAUDON Benoît, COUDRAY Jean-Luc, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, EON-TCHAVTCHAVADZE Rozenn, FERCHAUD François, GAÏO Sandrine, GAULTIER Anthony, JACQUES Gaylord, LE GOC Yann, LE GUENNEC Jean-Michel, LE JOLIFF HOMO Marine, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, MAINGUET Etienne, PAISANT Anicette, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, SOUQUET Éric, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VIGNAU-LAULHERE Hélène ;
Mis en ligne : <b>02 AVR. 2026</b>	
Nombre de Conseillers en exercice : 29	<b>Procuration de vote et mandataire :</b> Madame Rozenn GAUTHIER ayant donné pouvoir à Jean-Luc COUDRAY ;
Présents : 27 Votants : 28 Quorum : 15	<b>Absent :</b> Madame Marie-Estelle COURTEILLE  Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 24 mars 2026) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

### **Point N° 12**

#### **Délibération n° 2026-048. ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Désignation des représentants du conseil municipal à divers instances, organismes et associations**

Rapporteur : Benoît CLAUDON

**VU** le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L2121-21,

**CONSIDERANT** que le Conseil municipal est appelé à désigner ses délégués à diverses instances, organismes et associations ainsi qu'aux organismes intercommunaux.

**CONSIDERANT** que l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales indique qu'il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination. Cependant, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

**Après en avoir délibéré par 21 voix POUR et 7 CONTRE** (DEGUILLARD Julie, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, SOUQUET Éric, TORTELLIER Laëtitia), **le conseil municipal décide**

**DE NE PAS VOTER** au scrutin secret

**DE DESIGNER** son ou ses délégués aux organismes suivants, comme ci-après indiqué :

<b>INSTANCE/ORGANISME /ASSOCIATION</b>	<b>DELEGUES</b>
ORGANISME DE GESTION DES ECOLES CATHOLIQUES (OGECE)	<u>Un Titulaire</u> : Céline AUBRY <u>Un Suppléant</u> : Jean-Luc COUDRAY
ASSOCIATION MUSICALE DE HAUTE VILAINE - AMHV	<u>Un Titulaire</u> : Marine LE JOLIFF HOMO <u>Un Titulaire</u> : Anthony GAULTIER
CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE (CVA)	<u>Un Titulaire</u> : Anthony GAULTIER <u>Un Titulaire</u> : Marine LE JOLIFF HOMO
CONSEIL D'ADMINISTRATION « LE JARDIN PARTAGE DE LA VIGNE »	<u>Un Titulaire</u> : Jean-Luc COUDRAY
CONSEIL D'ADMINISTRATION SOL'EPI	<u>Un Titulaire</u> : Gaylord JACQUES
ADOM +	<u>Un Titulaire</u> : Catherine BONNAFOUS
COMITE DES ŒUVRES SOCIALES Breizh (COS Breizh)	<u>Un Titulaire</u> : Anicette PAISANT
COMMISSION MARCHE DOMINICAL	<u>Un Titulaire</u> : Sandrine GAÏO <u>Un Titulaire</u> : Pascal BROSSAULT <u>Un Titulaire</u> : Hélène VIGNAU-LAULHERE
CLIC ALLI'AGES	<u>Un Titulaire</u> : Manuel DA CUNHA <u>Un suppléant</u> : Catherine BONNAFOUS
CONSEIL VIE SOCIALE LA CLAIRE NOE	<u>Un Titulaire</u> : Catherine BONNAFOUS
CONSEIL VIE SOCIALE ADAPEI	<u>Un Titulaire</u> : Rozenn EON-TCHAVTCHAVADZE <u>Un Titulaire</u> : Manuel DA CUNHA <u>Un suppléant</u> : Yann LE GOC <u>Un suppléant</u> : Christiane CAÏTUCOLI
CONSEIL VIE SOCIALE GIP LES MAFFRAIS	<u>Un Titulaire</u> : Rozenn GAUTHIER <u>Un suppléant</u> : Stéphane BLIN

Pour extrait conforme,  
 Le Maire,  
**Benoît CLAUDON**

